Bac+1 du Cnam



Inscris-toi ICI

Dans un contexte économique difficile, le marché du travail, en partie privé de forces vives qualifiées, affiche aujourd'hui un taux de chômage trop important pour les 15-24 ans. De fait, une grande partie de la jeunesse française ne parvient pas à accéder au marché de l'emploi suffisamment armée et qualifiée ou « décroche » trop tôt dans le supérieur.

Fort de ce constat, le Cnam a créé un **diplôme d'établissement Bac+1** dont le déploiement a été confié au Réseau de la Réussite Vincent-Merle. En une année, ce diplôme permet l'acquisition de compétences et de savoirs valorisables sur le marché du travail. L'objectif à court et plus long terme est de favoriser la réussite en premier cycle de bac+1 à bac+3, des bacheliers et de façon plus générale des jeunes en recherche d'une nouvelle orientation et d'une intégration professionnelle rapide.

Ce diplôme d'établissement Bac+1 vient donc compléter l'offre de formation du Conservatoire déployée au Cœur des Territoires à destination des publics sans emploi et/ou et sans qualification.

Double finalité du diplôme d'établissement Bac+1, enregistré au RNCP sous le format DSP

Insertion professionnelle directe

Enregistré au **RNCP**, le diplôme d'établissement bac+1 sous le format **Diplôme de Spécialisation Professionnelle** (DSP) a pour finalité première l'insertion professionnelle directe à l'issue de la formation. Les filières proposées sont donc articulées à des secteurs d'activité et des branches professionnelles, afin que la formation vise **un métier clairement identifié** et repose sur une demande réelle en matière d'emploi. Il prépare aux métiers suivants :

Agent tourisme local, Conseiller en séjour touristique ou Agent d'accueil touristique
Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle
Animateur en épicerie solidaire, Assistant de structure d'aide alimentaire
Assistant architecte, Assistant chargé d'affaires ou Métreur
Assistant communication digitale ou Assistant community management
Intégrateur web junior, Web designer ou Développeur Front Junior
Installateur de système photovoltaïque
Micro-entrepreneur, Entrepreneur dans le secteur du commerce, des services et de l'artisanat
Opérateur.trice de fabrication ou de conditionnement en industrie agroalimentaire
Pilote de ligne de production industrielle, Agent de maintenance industrielle
Technicien(ne) de maintenance, technicien(ne) micro-informatique
Technicien.ne en électrotechnique - fabrication de machines électriques

Poursuite d'étude dans le supérieur

Le diplôme d'établissement bac+1 a pour deuxième finalité de permettre la poursuite d'étude. Au sein du Cnam et d'établissements partenaires d'Hésam, le titulaire du diplôme Bac + 1 peut poursuivre en 2e année de **DEUST, licence ou bachelor.**

Architecture du diplôme d'établissement Bac+1 DSP

En termes de dispositions générales, le diplôme de bac+1, enregistré au RNCP sous le format DSP, vise à sanctionner un niveau 4 de qualification à partir de parcours de formation par apprentissage ou formation continue. Il attribue 60 crédits européens au-delà du baccalauréat qui permettent au titulaire du diplôme d'accéder de plain-pied en 2e année d'étude supérieure.

La formation dispensée articule des enseignements théoriques, techniques et méthodologiques et le suivi de séquences en entreprise (alternance ou stage). Elle comprend également la rédaction de travaux d'études personnels ainsi que la rédaction d'expérience professionnelle et sa soutenance orale.

La formation de bac+1 comprend l'acquisition de compétences transverses et douces, l'acquisition de compétences-métiers liées à la spécialité professionnelle, enfin une mise en situation professionnelle sous forme de séquences en entreprise (alternance ou stagee) permettant l'acquisition d'une première expérience en lien avec la spécialité choisie.

Les heures de formation dispensées se répartissent de façon équilibrée entre trois blocs de formation : enseignements transverses et de culture générale (300 heures), enseignements de spécialité (300 heures), mise en situation professionnelle (500 à 600 heures).

Les enseignements de ce diplôme s'appuient sur des **pédagogies inversées** et par le **projet**, qui ont fait leurs preuves avec l'école Vaucanson, et le Passe numérique , également portés par le Réseau de la Réussite Vincent-Merle.

Déploiement du diplôme d'établissement Bac+1 DSP

Le diplôme d’établissement Bac+1 DSP est aujourd’hui décliné en 12 spécialités, toutes enregistrées au RNCP.

Pour l’année 2023-24, 10 spécialités du Bac+1 DSP sont déployées dans 12 centres Cnam en régions. Les inscriptions sont ouvertes sur Parcoursup dans votre région.